

Le projet d'inventaire des zones humides et cours d'eau consultable en mairie du 15 juillet au 15 août 2013

Située sur le bassin versant de la baie de la Fresnaye, la commune de SAINT-DENOUAL a engagé, l'inventaire de ses zones humides et cours d'eau ; l'objectif étant de préserver ou restaurer ces milieux aquatiques particuliers pour favoriser la reconquête de la qualité de l'eau en baie de la Fresnaye.



Prairie humide à jonc en amont de St Denoual

En avril 2013, le chargé de mission « rivières-zones humides » de la communauté de communes a arpenté l'ensemble du territoire afin d'établir une carte la plus précise possible. 117 ha de zones humides (prairie, bois, culture...) et près de 12.5 km de cours d'eau ont ainsi pu être identifiés.

Etant réputées valides par les membres du groupe communal de suivi, les premières cartes peuvent maintenant être porté-à-connaissance du publique.

Pour cela, un atlas détaillant l'ensemble des éléments inventoriés sera consultable librement en mairie durant 1 mois, **du 15 juillet au 15 août 2013.**

Un registre de requêtes permettant de recueillir les observations de chacun sera également disponible. Pour chaque remarque inscrite sera organisé des contre-visites sur le terrain. **S'en suivra ensuite** une phase de validation de l'inventaire par le conseil municipal et la commission locale de l'eau du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye.

Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de communes du Pays de Matignon.



Cours d'eau du Frémur